

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le mercredi 9 Septembre deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} Septembre 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, GABEL Géraldine, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, PICAUD Romain, RIBAULT Joséphine, PREAUD Jean-Paul, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : M. LE CORF Henri à M. LE POULICHET Yves-Marie, Mme PERRON Eliane à M. LOHEZIC Mikael, M. JEHANNO Yves à Mme BEGUIN Christelle, M. LACOURT Franck à M. PEDEN Yves, M. CASAGRANDE Donovan à Mme BIHOES Chantal, M. LAUDRIN Joël à Mme HYLKEMA Mirjam, Mme FIEYRE Clémence à M. JEHANNO David.

Désignation du secrétaire de séance

Mme Géraldine GABEL est désignée comme secrétaire de séance.

Mise en conformité ancien bâtiment « Industechnic »

Mme Le Maire informe que les dossiers d'urbanisme, permettant le passage d'« Industechnic » en ERP, ayant reçu un accord avec des préconisations, la commune peut engager les travaux prescrits pour accueillir les associations.

Divers devis ont été sollicités sachant qu'une partie des travaux sera réalisée en régie. Le coût global des travaux s'élève à 21 880.63 €.

Aussi, elle demande au Conseil de se prononcer sur ce projet, éligible à la PST avec un taux de subvention de 20%, et d'approuver le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
- Fournitures et pose portes coupe-feu	15 871.73 €	P.S.T. (20%) :	4 376.00 €
- Electricité, plomberie	3 562.82 €	Autofinancement :	17 504.63 €
- Travaux en régie (2 agents – 8 j d'intervention)	2 446.08 €		

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE les travaux à réaliser

VALIDE le plan de financement tel que présenté.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 6 octobre 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 6 octobre 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance